



Choix du prénom d'un enfant à naître

Par tata64

Bonjour,

Existe t-il dans la législation actuelle un moyen pour régler ce différend?

En effet, ma copine qui s'est convertie à l'islam et qui attend un bébé pour bientôt veut absolument donner un prénom musulman à l'enfant. N'étant pas musulman moi même, je m'y suis formellement opposé. Pour elle, je n'ai pas mon mot à dire sous prétexte que c'est elle qui a porté l'enfant. En gros, elle décide et on doit obéir. Elle aime bien dominer.

Cette histoire nous a éloigné l'un de l'autre puisqu'actuellement on ne se parle pratiquement plus. Mais je ne veux pas non plus me laisser faire.

Existe t-il dans la législation actuelle une action préventive pour s'y opposer? Je vous remercie d'avance pour vos réponses

Par ESP

Bonjour

Peut-être en faisant une déclaration de paternité...

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F887]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F887[/url]